

SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DU CENTRE-DU-QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS

Au 31 décembre 2019

ÉTATS FINANCIERS 31 décembre 2019

Table des matières

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-4
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	5-8
Bilan	9-10
Évolution des actifs nets	11
Flux de trésorerie	12
Notes complémentaires	13-20
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Fonds d'administration générale - Direction du Syndicat	21
Annexe B - Fonds d'aménagement - Journal l'Écho Forestier	21



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DU CENTRE-DU-QUÉBEC

OPINION

Nous avons effectué l'audit des états financiers du SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DU CENTRE-DU-QUÉBEC, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, et les états des résultats, l'évolution des actifs nets et les flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DU CENTRE-DU-QUÉBEC au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants du SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DU CENTRE-DU-QUÉBEC conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DU CENTRE-DU-QUÉBEC à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DU CENTRE-DU-QUÉBEC ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Syndicat.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR À L'ÉGARD DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DU CENTRE-DU-QUÉBEC à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DU CENTRE-DU-QUÉBEC à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nicolet, le 27 juillet 2020



¹ CPA auditeur, CA, permis de CPA no A131086

RÉSULTATS

							2019
	Fonds	Fonds de la	Fonds de	Fonds	Fonds des	Fonds de	Total
	d'administration	vente de bois	roulement	d'aménagement	services	recherche	
PRODUITS	générale				forestiers		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Ventes	-	8 630 243	-	-	-	-	8 630 243
Prélevés	296 677	-	-	9 644	-	6 922	313 243
Subventions	-	-	-	-	154 647	-	154 647
Ententes avec les sociétés	-	-	-	4 719	-	-	4 719
Fonds d'aménagement forestier	-	-	-	-	-	-	-
durable Valero	-	-	-	-	-	-	-
Reconnaissance - producteur forestier	53 393	-	-	-	-	-	53 393
Transfert de connaissances	-	-	-	10 356	-	-	10 356
Services professionnels	-	-	-	-	20 767	-	20 767
Inscriptions aux cours	-	-	-	7 504	-	-	7 504
Autres	742	-	-	-	-	-	742
	350 812	8 630 243	-	32 223	175 414	6 922	9 195 614
AUTRES PRODUITS							
Intérêts	7 962		16 764	45	26	6	24 803
	358 774	8 630 243	16 764	32 268	175 440	6 928	9 220 417



RÉSULTATS

							2018
	Fonds	Fonds de la	Fonds de	Fonds	Fonds des	Fonds de	Total
	d'administration	vente de bois	roulement	d'aménagement	services	recherche	
PRODUITS	générale				forestiers		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Ventes	-	8 154 422	-	-	-	-	8 154 422
Prélevés	304 820	-	-	10 118	-	7 138	322 076
Subventions	-	-	-	-	246 057	-	246 057
Ententes avec les sociétés	-	-	-	15 917	-	-	15 917
Fonds d'aménagement forestier							
durable Valero	-	-	-	-	-	25 725	25 725
Reconnaissance - producteur forestier	51 511	-	-	-	-	-	51 511
Transfert de connaissances	-	-	-	16 497	-	-	16 497
Services professionnels	-	-	-	-	14 318	-	14 318
Inscriptions aux cours	-	-	-	4 155	-	-	4 155
Autres		-	-	-	-	-	
	356 331	8 154 422	-	46 687	260 375	32 863	8 850 678
AUTRES PRODUITS							
Intérêts	8 671	-	938	309	408	92	10 418
	365 002	8 154 422	938	46 996	260 783	32 955	8 861 096



RÉSULTATS

_							2019
	Fonds	Fonds de la vente	Fonds de	Fonds	Fonds des services	Fonds de	Total
	d'administration	de bois	roulement	d'aménagement	forestiers	recherche	
CHARGES	générale						
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Distributions aux producteurs et transporteurs	1 855	8 630 243	-	-	-	-	8 632 098
Travaux sylvicoles	-	-	-	-	92 350	-	92 350
Fonds d'aménagement forestier durable Valero	-	-	-	-	-	-	-
Salaires et charges sociales	109 281	-	-	2 574	87 378	1 955	201 188
Affiliation à la F.P.B.Q.	24 715	-	-	-	-	-	24 715
Contribution à la Confédération de l'U.P.A.	7 818	-	-	-	-	-	7 818
Direction du Syndicat (Annexe A)	11 441	-	-	-	-	-	11 441
Assemblée annuelle du Syndicat	2 137	-	-	-	-	-	2 137
Assemblée annuelle de la F.P.B.Q.	2 177	-	-	-	-	-	2 177
Frais de déplacement	4 807	-	-	50	12 069	156	17 082
Reconnaissance - producteur forestier	37 130	-	-	-	-	-	37 130
Journal L'Écho Forestier (Annexe B)	-	-	-	29 219	-	-	29 219
Formation	-	-	-	12 754	-	-	12 754
Loyer	5 651	-	-	130	4 325	63	10 169
Assurances	1 371	-	-	-	-	-	1 371
Honoraires professionnels	7 994	-	-	435	1 047	-	9 476
Documentation et frais de bureau	10 009	-	-	1 097	3 144	41	14 291
Informatique	10 918	-	-	-	220	-	11 138
Abonnements, associations, cotisations et	-	-	-	-	-	-	-
permis	436	-	-	-	-	-	436
Dotation aux amortissements - immobilisations	-	-	-	-	-	-	-
corporelles	1 247	-	-	-	297	-	1 544
Dotation aux amortissements - immobilisations	-	-	-	-	-	-	
incorporelles	-	-	-	1 437	-	-	1 437
	238 987	8 630 243	-	47 696	200 830	2 215	9 119 971
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR							
RAPPORT AUX CHARGES	119 787	-	16 764	(15 428)	(25 390)	4 713	100 446



RÉSULTATS

Travaux sylvicoles - - - - 153 210 - Fonds d'aménagement forestier durable Valero - - - - 23 974 Salaires et charges sociales 101 861 - - 3 200 93 407 2 286 Affiliation à la F.P.B.Q. 24 054 - - - - - Contribution à la Confédération de l'U.P.A. 12 879 - - - - - - Direction du syndicat (Annexe A) 11 816 -	\$ 8 154 422 153 210 23 974 200 754
CHARGES S	8 154 422 153 210 23 974 200 754
\$ \$	8 154 422 153 210 23 974 200 754
Distributions aux producteurs et transporteurs - 8 154 422 153 210 153 210 Fonds d'aménagement forestier durable Valero 23 974 Salaires et charges sociales 101 861	8 154 422 153 210 23 974 200 754
Travaux sylvicoles - - - - 153 210 - Fonds d'aménagement forestier durable Valero - - - - 23 974 Salaires et charges sociales 101 861 - - 3 200 93 407 2 286 Affiliation à la F.P.B.Q. 24 054 - - - - - - Contribution à la Confédération de l'U.P.A. 12 879 -	153 210 23 974 200 754
Fonds d'aménagement forestier durable Valero	23 974 200 754
Salaires et charges sociales 101 861 - 3 200 93 407 2 286 Affiliation à la F.P.B.Q. 24 054 -	200 754
Affiliation à la F.P.B.Q. 24 054 - <	
Contribution à la Confédération de l'U.P.A. 12 879 -	
Direction du syndicat (Annexe A) 11 816 -	24 054
Assemblée annuelle du syndicat 2 407 -	12 879
Assemblée annuelle de la F.P.B.Q. 2 889	11 816
Frais de déplacement 6 626 - - 107 12 058 49 Reconnaissance - producteur forestier 33 001 -	2 407
Reconnaissance - producteur forestier 33 001 -	2 889
Journal L'Écho Forestier (Annexe B) - - - 30 176 - - Formation Loyer 7 751 - - 157 4 551 80 Assurances 1 088 - - - - - - - - - -	18 840
Formation - - 14 763 - - Loyer 7 751 - - 157 4 551 80 Assurances 1 088 -	33 001
Loyer 7 751 - - 157 4 551 80 Assurances 1 088 - - - - - - - - - -	30 176
Assurances 1 088	14 763
	12 539
	1 088
Honoraires professionnels 7 225 425 850 -	8 500
Documentation et frais de bureau 11 638 1 019 5 225 56	17 938
<u>Informatique</u> 456 -	4 305
Abonnements, associations, cotisations et	
permis 290	290
Dotation aux amortissements - immobilisations	
corporelles 281 -	1 739
Dotation aux amortissements - immobilisations	
incorporelles 1438 -	1 438
228 832 8 154 422 - 51 285 270 038 26 445	8 731 022
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR	
RAPPORT AUX CHARGES 136 170 - 938 (4 289) (9 255) 6 510	130 074



BILAN

Exercice terminé le 31 décembre 2019

_							2019
	Fonds	Fonds de la vente	Fonds de	Fonds	Fonds des	Fonds de	Total
	d'administration	de bois	roulement	d'aménagement	services forestiers	recherche	
	générale						
ACTIF	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF À COURT TERME							
Encaisse	61 295	757 765	58 299	36 529	48 023	19 763	981 674
Créances	306 995	285 511		36 479	56 113		685 098
Créances interfonds (note 3)	880 680	58 562	-	-	140 931	52 498	-
Frais payés d'avance	1 269	-	-	-	-	-	1 269
Placements réalisables au cours du prochain							
exercice (note 4)	-	17 106	59 158	48 947	-	-	125 211
	1 250 239	1 118 944	117 457	121 955	245 067	72 261	1 793 252
PLACEMENTS (note 4)	-	429 047	57 224	21 292	-	-	507 563
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	6 131	-	-	-	866	-	6 997
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (note 6) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES DISPONIBLES	-	-	-	-	-	-	-
À LA VENTE (note 6)	260 447	-	<u>-</u>	-	-	-	260 447
<u>.</u>	1 516 817	1 547 991	174 681	143 247	245 933	72 261	2 568 259
PASSIF							
PASSIF À COURT TERME							
Créditeurs (note 7)	52 672	706 326	-	8 501	74 459	-	841 958
Créditeurs interfonds (note 3)		1 074 109	39 681	18 881	-	-	-
	52 672	1 780 435	39 681	27 382	74 459	-	841 958
ACTIFS NETS							
Investis en immobilisations (note 10)	266 578	_	_	_	866	_	267 444
Non grevés d'affectation (note 10)	1 197 567	(232 444)	135 000	115 865	170 608	72 261	1 458 857
Solde à la fin	1 464 145	(232 444)	135 000	115 865	171 474	72 261	1 726 301
-	1 707 143	(232 774)	133 000	113 003	1/17/4	12 201	1 /20 301
	1 516 817	1 547 991	174 681	143 247	245 933	72 261	2 568 259

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
,administrateur
,administrateur



BILAN

							2018
	Fonds	Fonds de la vente	Fonds de	Fonds	Fonds des services	Fonds de	Total
	d'administration générale	de bois	roulement	d'aménagement	forestiers	recherche	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF							
ACTIF À COURT TERME							
Encaisse	34 393	349 909	28 752	8 286	114 481	19 989	555 810
Créances	424 765	661 523	1 570	34 994	51 268	29 577	1 203 697
Créances interfonds (note 3)	758 563	54 561	-	26 117	132 777	18 038	-
Frais payés d'avance	7 852	-	-	-	-	-	7 852
Placements réalisables au cours du prochain							
exercice (note 4)	-	-	90 073	-	-	-	90 073
	1 225 573	1 065 993	120 395	69 397	298 526	67 604	1 857 432
PLACEMENTS (note 4)	-	446 153	69 166	70 239	-	-	585 558
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	5 930	-	-	-	844	-	6 774
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (note 6)	183 648	-	-	1 437	-	-	185 085
	1 415 151	1 512 146	189 561	141 073	299 370	67 604	2 634 849
PASSIF							
PASSIF À COURT TERME							
Créditeurs (note 7)	87 557	859 872	-	9 780	102 506	56	1 059 771
Créditeurs interfonds (note 3)	-	935 495	54 561	-	-	-	-
	87 557	1 795 367	54 561	9 780	102 506	56	1 059 771
ACTIFS NETS							
Investis en immobilisations (note 10)	189 578	-	-	1 437	844	-	191 859
Non grevés d'affectation (note 10)	1 138 016	(283 221)	135 000	129 856	196 020	67 548	1 383 219
Solde à la fin	1 327 594	(283 221)	135 000	131 293	196 864	67 548	1 575 078
	1 415 151	1 512 146	189 561	141 073	299 370	67 604	2 634 849



ÉVOLUTIONS DES ACTIFS NETS

							2019
	Fonds	Fonds de la vente	Fonds de	Fonds	Fonds des	Fonds de	Total
	d'administration générale	de bois	roulement	d'aménagement	services forestiers	recherche	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	1 327 594	(283 221)	135 000	131 293	196 864	67 548	1 575 078
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	119 787	-	16 764	(15 428)	(25 390)	4 713	100 446
Péréquation (note 8)	-	50 777	-	-	-	-	50 777
Virements interfonds	16 764	-	(16 764)	-	-	-	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	1 464 145	(232 444)	135 000	115 865	171 474	72 261	1 726 301

							2018
	Fonds	Fonds de la vente	Fonds de	Fonds	Fonds des	Fonds de	Total
	d'administration générale	de bois	roulement	d'aménagement	services forestiers	recherche	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	1 190 486	(303 291)	135 000	135 582	206 119	61 038	1 424 934
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	136 170	-	938	(4 289)	(9 255)	6 510	130 074
Péréquation (note 8)	-	20 070	-	-	-	-	20 070
Virements interfonds	938	<u>-</u>	(938)	-	-	-	
SOLDE À LA FIN	1 327 594	(283 221)	135 000	131 293	196 864	67 548	1 575 078



FLUX DE TRÉSORERIE

	2019	2018
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits par rapport aux charges	100 446	130 074
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Dotation aux amortissements - immobilisations corporelles	1 544	1 739
Dotation aux amortissements - immobilisations incorporelles	1 437	1 438
Péréquation	50 777	20 070
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 9)	322 669	20 753
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	476 873	174 074
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT Acquisition de placements Encaissement de placements Aquisitions d'immobilisations corporelles Acquisitions d'immobilisations incorporelles Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(65 259) 108 116 (1 767) (92 099) (51 009)	- (1 184) (142 207) (143 391)
Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie Encaisse au début de l'exercice	425 864 555 810	30 683 525 127
Encaisse à la fin de l'exercice	981 674	555 810



NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 décembre 2019

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Syndicat des producteurs de bois du Centre-du-Québec a été constitué le 13 mai 1965 en vertu de la Loi des Syndicats Professionnels du Québec.

Le Syndicat effectue la mise en marché du bois sur son territoire, la perception des ventes de bois et la distribution aux transporteurs et aux producteurs. Le Syndicat offre également un service d'aide individuelle, de formation et d'éducation aux propriétaires forestiers.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Comptabilité d'exercice par fonds

Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds d'administration générale.

Les produits et les charges afférents à la vente de bois sont présentés dans le fonds de la vente de bois.

Un montant jusqu'à concurrence de 135 000 \$ peut être affecté au fonds de roulement.

Le fonds d'aménagement a pour but de donner au Syndicat les moyens financiers d'atteindre les objectifs du plan de mise en valeur des boisés privés du Centre-du-Québec.

Les produits et les charges afférents à la prestation de services forestiers sont présentés dans le fonds des services forestiers.

Les produits et les charges afférents à la recherche sont présentés dans le fonds de recherche.

Constatation des produits

L'organisme constate ses produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

La méthode du report est appliquée pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des créances et des placements. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et frais courus.



NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 décembre 2019

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous.

	Méthodes	Taux
Équipements	Linéaire	10 ans
Matériel informatique	Linéaire	5 ans

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût et elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous.

	Méthodes	Taux
Logiciels	Linéaire	2 ans

Estimations comptables

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles et incorporelles. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

3. CRÉANCES ET CRÉDITEURS INTERFONDS

Les créances et créditeurs interfonds sont sans intérêt, ni modalité d'encaissement et de remboursement.

	2019	2018
Les avances consenties par le:	\$	\$
Fonds d'administration générale au:		
Fonds de la vente de bois	880 680	758 563
Fonds de la vente de bois au:		
Fonds de roulement	39 681	54 561
Fonds d'aménagement	18 881	<u>-</u>
	58 562	54 561
Fonds d'aménagement au:		
Fonds de la vente de bois	<u> </u>	26 117
Fonds des services forestiers au:		
Fonds de la vente de bois	140 931	132 777
Fonds de recherche au:		
Fonds de la vente de bois	52 498	18 038



NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 décembre 2019

	2019	2018
Les avances consenties au: Fonds de la vente de bois par le:	\$	\$
Fonds d'administration générale	880 680	758 563
Fonds d'aménagement	-	26 117
Fonds des services forestiers	140 931	132 777
Fonds de recherche	52 498	18 038
<u> </u>	1 074 109	935 495
Fonds de roulement par le:		
Fonds de la vente de bois	39 681	54 561
Fonds d'aménagement par le:		
Fonds de la vente de bois	18 881	-
PLACEMENTS		
	2019	2018
	\$	\$
Fonds de la vente de bois		
Dépôts à terme à des taux variant de 0 % à 1.55 %, échéant de juin 2020 à	274.452	274.452
août 2022	371 153 75 000	371 153 75 000
Caisse populaire - Parts en capital à un taux de 4,25 %	73 000	75 000
	446 153	446 153
Placements réalisables au cours du prochain exercice	17 106	-
<u>-</u>	429 047	446 153
Fonds de roulement		
Dépôts à terme à des taux variant de 0 % à 1,262 %, échéant de juin 2020 à	CO 4.57	450 220
décembre 2024 Billet à capital protégé	69 167 47 215	159 239
Billet a Capital protege	47 213	
	116 382	159 239
Placements réalisables au cours du prochain exercice	59 158	90 073
	57 224	69 166
Fonds d'aménagement		
Placement garanti lié aux marchés, sans intérêt, échéant de juin 2020 à		
février 2021	70 239	70 239
		70 239
	70 239	, 0 200
Placements réalisables au cours du prochain exercice	70 239 48 947	90 073



NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 décembre 2019

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2019	2018
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Fonds d'administration générale				
Matériel informatique	25 235	23 679	1 556	2 097
Équipements	22 290	17 715	4 575	3 833
	47 525	41 394	6 131	5 930
Fonds des services forestiers				
Matériel informatique	2 694	2 132	562	844
Équipements	1 518	1 214	304	-
	4 212	3 346	866	844

6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

_			2019	2018
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Fonds d'administration générale	2			
<u>Logicie</u> ls	49 513	49 513	-	-
Logiciel en cours de production	-	-	-	183 648
Logiciel destiné à la vente	260 447		260 447	
	309 960	49 513	260 447	183 648
Fonds d'aménagement				
Logiciels	2 875	2 875	<u> </u>	1 437
Fonds des services forestiers				
Logiciels	47 189	47 189		

Au cours de l'exercice, le Syndicat a acquis des immobilisations incorporelles pour un montant total de 76 799 \$, réparti comme suit: 92 099 \$ en espèces et 3 540 \$ (18 840 \$ en 2018) en dû sur acquisition d'immobilisations incorporelles.

Le 1er novembre 2019, le Syndicat a terminé le développement interne de son logiciel pour la mise en marché. La direction est en négociation pour le vendre à d'autres syndicats. Par conséquent, il a été reclassé comme destiné à la vente et n'est pas amorti.



NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2019

7.	CRÉDITEURS		
		2019	2018
	_	\$	\$
	Fonds d'administration générale		
	Fournisseurs et frais courus	33 032	55 301
	Salaires à payer	4 969	3 283
	Déductions à la source à remettre à l'État	11 131	10 133
	Dû sur acquisition d'immobilisations	3 540	18 840
	_	52 672	87 557
	Fonds de la vente de bois		_
	Fournisseurs	669 980	843 536
	Taxes de vente à remettre à l'État	36 346	16 336
	_	706 326	859 872
	Fonds d'aménagement		
	Fournisseurs	8 501	9 780
	=		3700
	Fonds des services forestiers		
	Fourni <mark>s</mark> seurs	74 459	102 506
		_	_
	Fonds de recherche		
	Fournisseurs =	<u> </u>	56
8.	PÉRÉQUATION		
٠.		2019	2018
	_	\$	\$
	Fonds de la vente de bois		
	Paiement rétroactif attribuable aux exercices précédents	(52 299)	-
	Péréquation de l'exercice	103 076	20 070
		50 777	20 070
_	_		
9.	VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT		
	_	2019	2018
		\$	\$
	Créances	518 599	(461 963)
	Frais payés d'avance	6 583	3 418
	Créditeurs Revenue persus d'avance	(202 513)	484 442
	Revenus perçus d'avance	- -	(5 144)
		322 669	20 753
		322 003	20 / 33



NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 décembre 2019

10	É۱			DEC	ACTIE	S NETS
IU.	ΕV	ULU	пом	DE2	ACTIF:	2 INF 12

). ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS			2019	2018
_	Investis en immobiliations	Non affectés	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Fonds d'administration générale	*	*	•	*
SOLDE AU DÉBUT Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux	189 578	1 138 016	1 327 594	1 190 486
charges	(1 247)	121 034	119 787	136 170
Virements interfonds	-	16 764	16 764	938
Acquisition d'immobilisations	78 247	(78 247)	-	-
SOLDE À LA FIN	266 578	1 197 567	1 464 145	1 327 594
_				
Fonds de la vente de bois		(202 224)	(202 224)	(202 204)
SOLDE AU DÉBUT	-	(283 221)	(283 221)	(303 291)
Excédent des produits par rapport aux charges	-	-	-	-
Péréquation (note 8)	_	50 777	50 777	20 070
SOLDE À LA FIN	_	(232 444)	(232 444)	(283 221)
_		,		, ,
Fonds de roulement		425.000	425.000	425.000
SOLDE AU DÉBUT	-	135 000	135 000	135 000
Excédent des produits par rapport aux charges	-	16 764	16 764	938
Virements interfonds	_	(16 764)	(16 764)	(938)
SOLDE À LA FIN	-	135 000	135 000	135 000
_				
Fonds d'aménagement				
SOLDE AU DÉBUT	1 437	129 856	131 293	135 582
Insuffisance des produits par				
rapport aux charges	(1 437)	(13 991)	(15 428)	(4 289)
Acquisition d'immobilisations	(2.107)	(10 331)	-	-
SOLDE À LA FIN	-	115 865	115 865	131 293
_				101 100
Fonds des services forestiers				
SOLDE AU DÉBUT	844	196 020	196 864	206 119
Insuffisance des produits par				
rapport aux charges	(297)	(25 093)	(25 390)	(9 255)
•	319	(319)	(25 550)	(3 233)
Acquisition d'immobilisations SOLDE À LA FIN	866	170 608	171 474	196 864
_				
Fonds de recherche		67.740	67.740	64.000
SOLDE AU DÉBUT	-	67 548	67 548	61 038
Excédent des produits par rapport aux charges	-	4 713	4 713	6 510
SOLDE À LA FIN		72 261	72 261	67 548
JOEDE A LATIN	-	, Z ZUI	, <u>2</u> 201	07 340



NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 décembre 2019

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Le Syndicat, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les pincipaux sont détaillés ci-après.

Instruments financiers - (a) Risque de crédit

Le Syndicat consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. Le Syndicat n'exige généralement pas de caution.

Pour les autres créances, le Syndicat évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Il y a concentration de risque de crédit lorsqu'un groupe de clients présente une caractéristique économique commune qui fait que des changements d'ordre économique ou autre influent de la même façon sur leur capacité de remplir leurs obligations. Pour le Syndicat, les concentrations importantes du risque de crédit se rapportent au secteur d'activité de la transformation du bois. Pour ce qui est des comptes clients, le Syndicat ne court aucun risque important à l'égard d'un client unique.

Instruments financiers - (b) Risque de taux d'intérêt

Le Syndicat est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Ils assujettissent le Syndicat à un risque de juste valeur. L'organisme est exposé à ce risque sur ses placements. Toutefois, le risque sur les placements est réduit au minimum, ces actifs étant investis dans des placements sécuritaires.

Instruments financiers - (c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance.

Les créditeurs sont généralement remboursés dans un délai n'excédant pas 30 jours.

12. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a décrété une pandémie mondiale due au nouveau coronavirus (COVID-19). Cette situation est en constante évolution et les mesures mises en place ont de nombreux impacts économiques sur les plans mondial, national, provincial et local.

La direction n'est pas certaine de l'incidence de ces changements sur ses états financiers et croit que toute perturbation pourrait être temporaire; cependant, il existe une incertitude quant à la durée et à l'impact potentiel de cette perturbation.

En conséquence, nous ne sommes pas en mesure d'estimer l'impact potentiel sur les activités de la société en date de ces états financiers.

13. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Le Syndicat a signé un bail, conjointement avec le Syndicat des Producteurs de Bois de la Mauricie, pour le loyer. Il vient à échéance en mars 2024. Les loyers minimaux futurs totalisent 141 661 \$ et se répartissent ainsi pour les cinq prochaines années: 2020 à 2023; 33 332 \$ et 2024; 8 333 \$, plus une augmentation annuelle calculée selon l'IPC du mois de février précédent.



NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 décembre 2019

14. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le tableau qui suit présente les opérations conclues par le Syndicat avec les administrateurs et un Syndicat qui lui est lié au cours de l'exercice :

	2019	2018
·	\$	\$
Transactions avec des administrateurs		
Subventions	1 041	18 699
Transactions avec le Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie (S.P.B.M.)		
Débiteurs	330 360	437 527
Créditeurs	337 845	244 831
Frais administratifs		
Facturés à S.P.B.M.	278 345	379 993
Facturés par S.P.B.M.	<u>- </u>	45 840
	946 550	1 108 191

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et sont inscrites à la valeur d'échange.

Le S.P.B.M. et le Syndicat ont le même directeur général et partagent les mêmes locaux.



RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES Exercice terminé le 31 décembre 2019

Annexe A - Fonds d'administration générale - Direction du Syndicat

	2019	2018
	<u> </u>	\$
Conseil d'administration		
Indemnités de présence	2 530	3 080
Frais de déplacement et autres	179	520
Comités du Syndicat		
Indemnités de présence	110	330
Frais de déplacement et autres	33	90
Réunions diverses		
Indemnités de présence	2 200	1 573
Frais de déplacement et autres	793	1 21
Négociations		
Indemnités de présence	440	-
Frais de déplacement et autres	156	-
Salaire du Président	5 000	5 000
	11 441	11 81
· B - Fonds d'aménagement - Journal l'Écho Forestier	11 441	11 8
	2019	2018
	\$	\$
Fournitures de bureau	1 393	1 142
<u>Impr</u> ession	17 653	18 960
Salaires et charges sociales	796	997
Timbres	9 377	9 07
	29 219	30 176

